

Association des Jardins d'Alleric

Compte-rendu Assemblée générale du 25 mai 2018

Une vingtaine de familles sont représentées.

Bilan moral de l'année écoulée

Chaque producteur et référent présent fait un rapide bilan de sa production et présente les perspectives pour le semestre en cours.

- Légumes : L'année passée a été difficile (gelées tardives obligeant à racheter des plants, deux tempêtes qui ont détruit des serres, sécheresse). Malgré cela, la production est restée diversifiée et de qualité. Le semestre débute avec 60 paniers.
- Porc : environ 15 contrats. RAS
- Bières : environ 25 contrats. LAPC a reçu un prix trophée de l'artisanat des Deux-Sèvres. A suivi une formation de 4 semaines en mars pour passer le diplôme de brasseur. Réfléchit à la possibilité de faire de la blanche type allemande.
- Pommes : 41 contrats. Réflexion en cours sur possibilité de faire du cidre.
- Pâtes : 21 contrats. RAS
- Fromages : 28 contrats. (Démarrage avec la fromagerie des Filles)
- Volailles : environ 25 contrats. (Hélène Bailly remplace Isabelle pour ce semestre)
- Lait : environ 5 contrats. RAS.
- Huile Farine : environ 30 contrats. RAS
- Commandes ponctuelles (agneau, agrumes, miel, etc) : RAS.

Pour ce semestre, le suivi des contrats et des livraisons sera désormais assuré via un logiciel libre (cagette), via lequel les référents et adhérents vont gérer les contrats. Le tout étant coordonné par Cindy. Les référents feront un point ensemble pour quelques mises au point afin de faciliter la tâche de chacun.

Il est rappelé qu'il est primordial de bien rendre ses contrats et chèques dans les délais demandés.

Bilan financier de l'année écoulée

Nature de la dépense	Réel 2017-2018		Solde
	Recettes	Dépenses	
Cotisations	670		
Parts sociales crédit coopératif	0,41		
Frais bancaires		64	
Courses repas, apéro et divers 10 ans (AG)		688,55	
Assurance		114	
Règlement repas 10 ans (retardataires)	69		
Rachat victuailles suite AG	22		
Total	761,41	866,55	-105,14
Solde caisse au 25/05/2018 :		144,41	
Solde compte bancaire :		555,39	
	total :	699,8	

Election des membres du bureau : les 6 candidats sortants se représentent et sont tous élus à l'unanimité :

Cindy Lemarquais, Isabelle Pineau, Marina Juilha, Marion Levely, Mickael Texier, Olivier Caillé.

Le bureau se réunira pour se répartir les différents postes.

Vote du montant de la cotisation 2018 et budget prévisionnel

Le nouveau bureau présente un budget prévisionnel avec une cotisation proposée à 10 euros. Après débat au sein de l'assemblée, la proposition du bureau est discutée et modifiée comme suit avant d'être adoptée à la majorité (23 pour, 1 contre, 0 abstention).

- Le montant de la cotisation est fixé à 10 euros
- Le prévisionnel est modifié pour avoir un solde prévisionnel en fin d'exercice correspondant à deux fois le montant des dépenses annuelles « habituelles », permettant éventuellement de pallier à des dépenses imprévues lors de l'adoption du budget.
- Un montant est ajouté correspondant aux frais d'électricité pour le frigo de l'association hébergé chez Philippe et Françoise.

Nature de la dépense	Prévisionnel 2017-2018		Solde
	Recettes	Dépenses	
solde précédent	699,8		
Cotisations (sur base 10 euros)	700		
Frais bureautique, fournitures		20	
Assurance		115	
Cotisation Agrobio Deux Sèvres		70	
Frais bancaires 2018		64	
Site internet		30	
Pot AG		120	
Animation (ex : farci, vin chaud)		50	
Frais frigo		20	
Imprévus		910,8	
Total	1399,8	1399,8	0

La collecte des cotisations se fera au prochain changement de semestre (octobre) via une fiche d'adhésion en même temps que les renouvellements de contrats.

Le compte bancaire de l'association

Compte tenu des frais liés à la gestion du compte au crédit coopératif, le bureau propose de transférer le compte de l'association au crédit agricole, qui ne facture pas de frais pour les associations.

Les membres présents à l'AG autorisent le bureau à mener cette transaction. Président et trésorier seront habilités à faire fonctionner le compte.

Questions diverses

- La commune de Vallans a obtenu le label « territoire bio engagé » en raison de la surface agricole en bio de la commune (30 %, le seuil pour avoir accès au label étant de 8.5%).
- Pour le 14 juillet, les associations de la commune sont invitées à présenter leur activité par la commune. Réponse à donner pour le 1er juin.
- Marion, membre du bureau, propose d'animer des ateliers « consommer autrement ». Si des personnes sont intéressées, merci de la contacter.
- Il est proposé aux adhérents de mettre leur photo avec leur prénom sur le panneau d'affichage.
- Mathieu, producteur de pâtes, a organisé une journée « portes ouvertes » sur sa ferme. L'invitation avait été adressée aux adhérents des différents groupes où il livre.
- Pauline, adhérente de l'AMAP, et étudiante en socio-anthropologie présente un travail qu'elle a réalisé sur l'AMAP (étude sociologique sur la base d'enquête auprès d'adhérents et de producteurs).

L'AG étant close, un pot est ensuite offert par l'association et les producteurs.